



# AGRESSION SUR PERSONNELS

## C'était prévu d'avance !

Par tract du 10 octobre 2022, **FO dénonçait** l'affectation non adaptée d'un détenu qui a été « profilé » Maison Centrale. Cette décision, complètement déraisonnable, a été prise en dépit du bon sens !

**L'Administration Pénitentiaire a mis délibérément le personnel du CD de Neuvic en difficulté, voire en danger !**

M. Le Directeur, courageux face à sa hiérarchie, décide de le placer dans une détention classique malgré un 1<sup>er</sup> incident au Quartier Arrivant !

A peine 2 mois après son affectation, voilà que le détenu F... fait à nouveau parler de lui !

Son long CV pour multiples agressions sur personnels pénitentiaires ne lui suffisant pas, voilà qu'il s'en prend aux agents du CD de Neuvic !

Ce matin vers 8h15, après avoir participé à une bagarre entre détenus, il agresse les collègues qui essayaient de le raisonner. Le détenu porte d'abord un violent coup de poing à un surveillant et tente ensuite de prendre un objet dans sa poche !

Le détenu a fini par être maîtrisé et emmené au Quartier Disciplinaire !

Résultat :

- **Un surveillant aux urgences (plaies à l'arcade et au nez) = 10 jours ITT !!!**
- **Deux surveillants avec multiples plaies aux mains**
- **Un 1<sup>er</sup> surveillant avec une blessure au genou**

Sans compter l'impact psychologique !

Nous évitons le pire grâce au professionnalisme et à la réactivité des collègues : **un pic artisanal a été découvert dans la poche du détenu !**

**FO a pu se rendre aux urgences pour prendre des nouvelles du collègue !**

**FO remercie les collègues pour leur professionnalisme et leur souhaite un prompt rétablissement !**

**FO invite les collègues à porter plainte !**

**FO exige que le détenu soit transféré dans les plus brefs délais !**

**FO exige une explication sur une mise en danger délibérée du personnel par une affectation inadaptée !**

Le bureau

